

L'entrée dans le parcours

Quels réflexes avoir ?

1

Préconisation 1 : Assurez-vous que la personne ait réalisé ses démarches administratives

Réflexe 1 : Assurez-vous d'une inscription auprès de France Travail

Réflexe 2 : Assurez-vous d'une inscription auprès de la CAF

Réflexe 3 : Pour les personnes avec un handicap : veillez à une reconnaissance de la situation et d'un suivi du parcours santé

Réflexe 4 : Assurez-vous du dépôt d'une demande de logement social

Réflexe 5 : Assurez-vous de l'ouverture d'un compte bancaire

Réflexe 6 : Assurez-vous d'une déclaration (même en l'absence de revenu) et du paiement des impôts

Réflexe 7 : Assurez-vous de la déclaration des revenus auprès de l'URSSAF

Réflexe 8 : Vérifiez la situation financière d'endettement

Préconisation 2 : Favorisez l'autonomie de la personne concernant les démarches du quotidien

Réflexe 1 : Facilitez l'accès à l'information

Réflexe 2 : Renforcez les capacités d'utilisation du numérique

Préconisation 3 : Orientez les personnes vers les actions de remobilisation

Réflexe 1 : Développez des actions de repérage

Réflexe 2 : Proposez des parcours d'entrée progressive sans prérequis

Réflexe 3 : Orientez vers des actions de remobilisation

Préconisation 4 : Pensez aux actions de renforcement de la confiance en soi

Réflexe 1 : Selon le moment du parcours, adaptez vos orientations

REFLEXE 1 : Assurez-vous d'une inscription auprès de France Travail

Pourquoi ce réflexe ?

- Pour construire le projet professionnel.
- Pour débloquer les aides financières conditionnées à un nombre de mois d'inscription en continu (ex. : aide au permis de conduire).
- Pour bénéficier d'une "allocation chômage" (aide financière), sous réserve d'avoir travaillé au moins six mois ou d'autres aides financières en fonction de la situation (par exemple, si moins de 26 ans ou si souhait de créer une entreprise).

Pour qui ?

Les personnes en recherche d'emploi.

Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

Pour une information multilingue sur la procédure à suivre :

[Accéder à la ressource](#)

CONSEIL :

- Veillez à ce que la personne ait un espace personnel en ligne sur le site de France Travail.
- Sensibilisez la personne à l'importance de conserver ses identifiants.
- Assurez-vous que la personne ait téléchargé l'application sur son téléphone et maîtrise le processus d'actualisation mensuelle.

REFLEXE 2 : Assurez-vous d'une inscription auprès de la CAF

Pourquoi ce réflexe ?

Pour accéder à des aides financières en fonction de la situation : allocations familiales, revenu de solidarité active (RSA), allocations pour les personnes handicapées (AAH), prime d'activité, aides au logement, prestation d'accueil du jeune enfant (Paje).

Pour qui ?

Tous.

Quels dispositifs et outils ?



Tous niveaux de français

Pour une information multilingue sur la procédure à suivre : [Accéder à la ressource](#)

REFLEXE 3 : Pour les personnes avec un handicap : veillez à une reconnaissance de la situation et d'un suivi du parcours santé

Pourquoi ce réflexe ?

Pour ouvrir les possibilités d'insertion et proposer des offres d'emploi ou de formation adaptées à la situation de la personne. Par exemple, certaines SIAE sont spécialisées dans le recrutement de personnes ayant une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé (RQTH).

Pour qui ?

Les personnes en situation de handicap physique ou mental présumé ou avéré.



1

Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

Sollicitez la Maison Départementale de la Personne Handicapée (MDPH)

- Qu'est-ce que c'est ? Un lieu d'accueil, d'information et de conseil des personnes handicapées et de leur famille. Les MDPH accompagnent au quotidien les personnes en situation de handicap dans tous les domaines de leur vie, quels que soient leur âge et leur situation.
- Pour qui ? Les personnes en situation de handicap physique ou mental.
- Comment je l'utilise ? Sollicitez la MDPH au niveau de votre département.

[Fiche Refugies.info](#)

[Annuaire MDPH](#)

Identifiez le bon interlocuteur pour accompagner dans les démarches vers l'emploi

- Qu'est-ce que c'est ? Un réseau d'acteurs dont « Cap emploi » qui intervient auprès des employeurs et des personnes en situation de handicap afin de promouvoir l'intégration et le maintien dans l'emploi.
- Pour qui ? Les personnes en situation de handicap.
- Comment je l'utilise ? Renseignez-vous auprès du référent France Travail.

[Accéder à la ressource](#)



CONSEIL :

- Engagez cette démarche le plus tôt possible dans le parcours, compte tenu du délai des démarches (entre 5 mois et un an).
- Prenez en compte les représentations culturelles pour travailler sur l'acceptation de la situation de handicap.

CONSEIL :

N'oubliez pas de consulter la plateforme de l'inclusion pour rechercher une structure d'insertion par l'activité économique susceptible d'accueillir des personnes ayant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé via le service « [les emplois de l'inclusion](#) ».

Pour des ressources complémentaires sur le repérage, la prise en compte des psychotraumatismes et l'interculturalité, voir [annexe 4 « Formations/sensibilisations »](#).

REFLEXE 4 : Assurez-vous du dépôt d'une demande de logement social

Pourquoi ce réflexe ?

- Parce que la procédure d'attribution d'un logement prend du temps (de quelques mois à plusieurs années selon les territoires).
- Parce que, pour les personnes sans hébergement et logement, il est encore plus difficile de trouver une formation ou un emploi.
- Parce que souvent, l'énergie dépensée à trouver un logement se fait au détriment de la recherche ou de la conservation d'un emploi.

Pour qui ?

Tous.



Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

Assurez-vous du dépôt d'une demande de logement social

- Qu'est-ce que c'est ? Un dispositif d'attribution de logement selon des critères de ressources et de situations, soumis à des loyers règlementés.
- Pour qui ? Les personnes dont les conditions de ressources ne permettent pas l'accès au parc privé et/ou dans des situations particulières (exemple : femme victime de violence).
- Comme je l'utilise ? Effectuez une demande sur demande-logement-social.gouv.fr

Pour une information multilingue sur la procédure à suivre :

[Accéder à la ressource](#)

Pour les étudiants : n'oubliez pas de faire une demande de cité ou résidence étudiante auprès du CROUS

- Qu'est-ce que c'est ? Des logements à loyer modéré pour les étudiants.
- Pour qui ? Les étudiants de plus de 18 ans, boursiers en priorité.
- Comment je l'utilise ? Assurez-vous d'une demande de dossier social étudiant (DSE) avant la demande de logement sur le site suivant : www.messervices.etudiant.gouv.fr.

Pour une information multilingue sur la procédure à suivre :

[Accéder à la ressource](#)



REFLEXE 5 : Assurez-vous de l'ouverture d'un compte bancaire

Pourquoi ce réflexe ?

- Pour entrer dans un dispositif d'accompagnement, emploi ou formation et percevoir un salaire, une bourse ou une aide financière (aides à la formation, prestations sociales, remboursements de sécurité sociale, etc.).
- Pour payer des dépenses récurrentes (loyer, impôts, eau, internet, carte de transport, etc.) dont le paiement ne peut pas se faire en espèces.

Pour qui ?

Tous.



Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

Pour une information multilingue sur la procédure à suivre : [Accéder à la ressource](#)

Activez le « droit au compte » en cas de refus d'ouverture de compte bancaire

- Qu'est-ce que c'est ? Une procédure consistant à saisir la Banque de France qui désigne ensuite une agence bancaire contrainte d'ouvrir un compte avec des services bancaires de base gratuits.
- Pour qui ? Les personnes qui se sont vues refuser l'ouverture d'un compte bancaire.
- Comment je l'utilise ? Suivez les instructions détaillées de la [Fiche Refugies.info](#).

Assurez-vous que la personne ait réalisé ses démarches administratives

1

REFLEXE 6 : Assurez-vous d'une déclaration (même en l'absence de revenu) et du paiement des impôts

Pourquoi ce réflexe ?

Parce que l'avis d'imposition est un document indispensable pour effectuer certaines démarches, ouvrir certains droits.

Pour qui ?

Tous.

Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

Pour une information multilingue sur la procédure à suivre : [Accéder à la ressource](#)

REFLEXE 7 : Assurez-vous de la déclaration des revenus auprès de l'URSSAF

Pourquoi ce réflexe ?

- Parce qu'il existe une réelle méconnaissance du système des impôts et taxes à payer par les entreprises en France. Il peut s'ensuivre une incompréhension à payer un pourcentage sur les sommes reçues en tant qu'entrepreneur (chiffre d'affaires par exemple).
- Parce que le non-paiement peut mettre en réelle difficulté l'entreprise créée par la personne. Cela inclut les personnes auto-entrepreneuses travaillant pour les plateformes de livraison de commande en ligne.

Pour qui ?

Les micro-entrepreneurs.

Quels dispositifs et outils ?

Niveau de français supérieur à A2

Pour une information sur la procédure à suivre : [Accéder à la ressource](#)

REFLEXE 8 : Vérifiez la situation financière d'endettement

Pourquoi ce réflexe ?

- Pour prévenir les situations d'endettement susceptibles de créer des points de blocage dans le parcours (parfois des milliers d'euros de dette contractée durant la demande d'asile en lien avec des dépenses importantes, comme le transport).
- Pour résoudre des situations d'endettement en proposant un accompagnement spécifique.

Pour qui ?

Tous.

Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

Pensez à collaborer avec les travailleurs sociaux de votre secteur

- Qu'est-ce que c'est ? Selon la situation et le type de difficultés rencontrées, orientez la personne vers un travailleur social exerçant, au choix, à la CAF, dans le CCAS de votre commune, au Conseil départemental, à la CPAM (Assurance maladie), dans d'autres organismes plus ciblés (écoles, établissements de santé, MDPH, etc.), dans les missions locales, à la MDPH, dans les établissements médicaux-sociaux, etc...
- Pour qui ? Tout public.
- Comment je l'utilise ? Identifiez le travailleur social de la personne ou - si elle n'en a pas - orientez vers un travailleur social du secteur pour vérifier la situation d'endettement (amendes, état de leur traitement, si convocations en justice ou procédures d'huissier en cours...) et engagez les procédures adéquates (mise en place d'un échéancier de paiement, contact auprès des institutions bancaires, demande de remise gracieuse...).

Favorisez l'autonomie de la personne concernant les démarches du quotidien

REFLEXE 1 : Facilitez l'accès à l'information

Pourquoi ce réflexe ?

Pour renforcer la capacité des personnes accompagnées à agir et se saisir de leurs droits. Elles pourront ainsi être plus autonomes et actrices dans les différentes étapes de leur parcours.

Pour qui ?

Tous.

Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

RÉFUGIÉS.INFO

Un outil multilingue et collaboratif :

- Qu'est-ce que c'est ? Un site internet et une application mobile qui recensent des informations traduites en 8 langues sur les thématiques suivantes : administratif, logement, santé, formation et insertion professionnelle, mobilité, famille, études, activités culturelles.
- Pour qui ? Toutes les personnes réfugiées et également les accompagnants.
- Comment je l'utilise ? Utilisez la barre de recherche par département, thème ou mot clé et consultez les fiches. Celles-ci sont collaboratives : recensez une action, aidez à traduire ou corrigez et enrichissez l'information.

[Accéder à la ressource](#)

CONSEIL :

- Inscrivez-vous aux formations en ligne pour utiliser au mieux la plateforme.
- Pour partager les fiches traduites avec la personne que vous accompagnez, utilisez la fonctionnalité d'envoi par SMS (présente sur chaque fiche).

Quelles pratiques inspirantes ?

Un guide mensuel d'information multilingue à destination des personnes exilées !

- Inspirée par ? Watizat.
- Pour qui ? Les personnes primo-arrivantes sur le territoire (Actuellement sur Paris, Lyon, Toulouse et l'Oise).
- Comment ça marche ? Un guide traduit en plusieurs langues, mis à jour tous les mois, qui rassemble toutes les adresses et renseignements utiles dans une ville avec des informations sur les droits sociaux, les procédures d'asile et les titres de séjour.
- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? Rapprochez-vous de la mairie, d'un collectif associatif ou de votre DDETS pour étudier les opportunités de développement d'un tel projet !

[Accéder à la ressource](#)

Diffusez vos services dans des Groupes WhatsApp thématiques !

- Inspirée par ? L'association Tunaweza (67).
- Pour qui ? Les personnes primo-arrivantes, tous niveaux de langue.
- Comment ça marche ? Facilitez la rencontre directe entre les besoins des personnes primo-arrivantes et l'offre de services des associations et institutions partenaires du territoire. Créez et animez des groupes WhatsApp thématiques (FLE, emploi, activités culturelles...) pour diffuser de façon simplifiée des informations et événements utiles. Présentez toujours ces publications sous le même format visuel et attractif avec une photo ou vidéo, des émoji, un descriptif de l'événement ou de la proposition, date, horaire, lieu, et enfin le prénom et le téléphone de la personne à contacter pour s'inscrire ou participer.
- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? De temps pour adapter et diffuser l'information collectée auprès des partenaires. Pour les plus aguerris, vous pouvez aussi utiliser l'outil Airtable pour envoyer automatiquement des messages.

Favorisez l'autonomie de la personne concernant les démarches du quotidien

1

REFLEXE 2 : Renforcez les capacités d'utilisation du numérique

Pourquoi ce réflexe ?

Parce que la plupart des informations et démarches sont désormais dématérialisées.

Pour qui ?

Tous.

Quels dispositifs et outils ?

Niveau de français minimum A1

Pensez au PASS numérique

- Qu'est-ce que c'est ? Des carnets de plusieurs chèques qui donnent aux bénéficiaires le droit d'accéder (dans des lieux préalablement qualifiés) à des services d'accompagnement numérique, avec une prise en charge totale ou partielle par un tiers-payeur.
- Pour qui ? Les personnes en recherche d'emploi.
- Comment je l'utilise ? Renseignez-vous auprès des Maisons France Service ou des services sociaux du territoire.

[Accéder à la ressource](#)

Orientez vers les maisons France Service : un lieu d'accueil et d'accompagnement dans la réalisation des démarches administratives en ligne

- Qu'est-ce que c'est ? Lieu où des conseillers France Service proposent un accompagnement aux démarches en ligne (déclaration de revenus, création d'un espace France travail...) et la mise à disposition d'outils informatiques (ordinateurs, imprimantes, scanner) pour constituer les dossiers.
- Pour qui ? Tout public.
- Comment je l'utilise ? Orientez vers la Maison France Service la plus proche via la cartographie suivante :

[Accéder à la cartographie](#)

Quels dispositifs et outils ?

Niveau de français minimum A1

Trouvez un conseiller numérique

- Qu'est-ce que c'est ? Des professionnels à disposition des associations et des Maison Frances Services, qui accompagnent dans la recherche d'emploi et de formation à travers : l'apprentissage d'utilisation d'une plateforme de recherche d'emploi, de réseau social, la réalisation de CV et sa diffusion, le dépôt d'une candidature ou encore la déclaration mensuelle sur le site de France Travail.
- Pour qui ? Les personnes en recherche d'emploi.
- Comment je l'utilise ? Identifiez et orientez vers le conseiller numérique le plus proche via la cartographie ci-dessous :

[Accéder à la ressource](#)

Aidez-vous avec la plateforme « les bons clics »

- Qu'est-ce que c'est ? Une plateforme pédagogique pour guider et former les accompagnants afin qu'ils puissent proposer des contenus pédagogiques thématiques et ludiques aux personnes.
- Pour qui ? Les personnes souhaitant se former au numérique et leurs accompagnants.
- Comment je l'utilise ? Les accompagnants peuvent partager les ressources avec les apprenants en utilisant des codes d'accès. [Accéder à la ressource](#)

Proposez un parcours d'accompagnement global et individualisé vers l'autonomie numérique

- Qu'est-ce que c'est ? Un espace où peut être proposé un diagnostic numérique, des offres solidaires pour accéder à du matériel à tarification adaptée et une connexion internet ainsi que des accompagnements à l'apprentissage de compétences numériques essentielles.
- Pour qui ? Tout public.
- Comment je l'utilise ? Orientez vers une structure Emmaüs Connect de votre territoire

[Cartographie Emmaüs Connect](#)

[Fiche Refugies.info](#)

Devenez un « Aidant Connect »

- Qu'est-ce que c'est ? Un cadre légal permettant de réaliser des démarches pour les personnes que vous accompagnez. Plus besoin de garder les identifiants et mots de passe de vos bénéficiaires, Aidants Connect le fait pour vous !
- Pour qui ? Les professionnels accompagnant des personnes en difficulté avec le numérique dans la réalisation de démarches en ligne.
- Comment je l'utilise ? Orientez vers une personne habilitée « Aidant connect » ou faites les démarches pour être habilité : [Accéder à la ressource](#)

Quels dispositifs et outils ?

Niveau de français minimum A2

Identifiez les formations aux compétences numériques de base

Des organismes de formation proposent des formations aux compétences numériques. Vous trouverez deux exemples ci-dessous mais n'hésitez pas à vous renseigner sur votre territoire :

⇒ Cléa Numérique

- Qu'est-ce que c'est ? Une formation qui prépare aux fondamentaux des usages du numérique en milieu professionnel. La formation dure 4 jours, plus un jour de certification.
- Pour qui ? Les personnes dont le travail nécessite une utilisation minimum de l'informatique. Pour obtenir la certification, il faut avoir suivi une formation professionnelle continue au préalable.
- Comment je l'utilise ? Contactez-vous à une des nombreuses fabriques Simplon en France (plus de 50) ou renseignez-vous auprès des organismes de formation de votre territoire

[Site Simplon](#)

[Fiche Refugies.info](#)

⇒ Konexio (75)

- Qu'est-ce que c'est ? Une formation gratuite aux compétences numériques sur une période de 6 à 16 semaines, à raison de 2 heures deux fois par semaine. L'apprenant abordera différents sujets, de l'utilisation basique d'un ordinateur à la navigation sur internet, au traitement de texte et à la maîtrise d'une feuille de calcul.
- Pour qui ? Les personnes souhaitant réaliser leurs démarches de manière autonome.
- Comment je l'utilise ? : [Site Konexio](#)

[Fiche Refugies.info](#)



REFLEXE 1 : Développez des actions de repérage

Pourquoi ce réflexe ?

Parce que de nombreuses personnes restent invisibles malgré les étapes d'intégration officielles prévues dans le parcours (centres d'hébergement du DNA, CIR, préfecture) pour différentes raisons : non hébergement, mobilité, maintien dans le marché du travail informel, entraide communautaire...

Pour qui ?

Toutes les personnes BPI « invisibles » et/ou ayant perdu confiance en elles, sorties ou jamais entrées dans les dispositifs publics.

Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

Référez-vous aux guides de capitalisation dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences (PIC).

- Qu'est-ce que c'est ? Un guide qui documente les « bonnes pratiques » repérées dans le cadre des PIC régionaux pour repérer et atteindre des publics dits « invisibles » qui ne franchissent pas ou plus le seuil du service public de l'emploi.
- Pour qui ? Les accompagnants.
- Comment je l'utilise ? Inspirez-vous des exemples pour proposer des actions de remobilisation telles que le repérage sur les lieux de sociabilité des personnes, le repérage par les pairs ou des acteurs de grande proximité, le porte-à-porte, les maraudes « numériques », etc.

[Accéder à la ressource](#)

REFLEXE 2 : Proposez des parcours d'entrée progressive sans prérequis

Pourquoi ce réflexe ?

- Pour lever les points de blocage au franchissement de la "première marche" du parcours, soit parce que les prérequis sont trop nombreux, soit parce que le temps d'engagement demandé est trop important compte tenu de leur capacité à s'engager à l'instant T.
- Pour s'adapter aux personnes éloignées de l'emploi. Par exemple, les personnes souffrant de problèmes de santé mentale sont moins disponibles (nombreux rendez-vous médicaux ayant un impact sur leur disponibilité) et aptes à se concentrer ou rester dans une salle plusieurs heures.

Pour qui ?

Les personnes éloignées de l'emploi, souvent en grande précarité (pas d'hébergement, problématiques de santé...).

Pour aller plus loin avec une pratique inspirante :

- Dispositif Premières Heures de la ville de Paris afin de remobiliser en douceur les personnes éloignées de l'emploi. [Voir annexe 5.1.](#)

REFLEXE 3 : Orientez vers des actions de remobilisation

Pourquoi ce réflexe ?

- Pour éviter les freins liés à une longue période de non-activité.
- Pour maintenir l'engagement des personnes tout au long du parcours.

Pour qui ?

Tous.

Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

Pensez aux conseillères familiales et conjugales

- Qu'est-ce que c'est ? Parfois, orienter des femmes réfugiées ou primo-arrivantes vers un psychologue peut s'avérer compliqué. Pensez à mobiliser les conseillères familiales et conjugales pour que la femme que vous accompagnez puisse aborder ses difficultés dans le couple, la famille, sa sexualité, etc. ou se remobiliser sur sa fonction de parent. Les questions culturelles peuvent être traitées dans ce cadre.
- Pour qui ? Les femmes rencontrant des difficultés présumées ou avérées dans la sphère privée.
- Comment je l'utilise ? Rapprochez-vous des conseillères familiales et conjugales, présentes notamment au sein des services de planification des PMI (Protection Maternelle et Infantile). Si ces conseillères n'existent pas dans votre département, sachez qu'elles peuvent intervenir à distance en visioconférence.



Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

Pensez au réseau des CIDFF !

- Qu'est-ce que c'est ? Des projets développés par les CIDFF afin de remobiliser les femmes et les sortir, si besoin, de leur isolement. Certains passent par le sport tels que "TouteSport!", "ToutesAvélo" ou "Toutes en selle".
- Pour qui ? Les femmes qui se sentent seules et bloquées dans leur parcours d'insertion.
- Comment je l'utilise ? Découvrez ce qui existe près du domicile de la personne que vous accompagnez.

[Accéder à la ressource emploi formation et création d'entreprise](#)

[Pour aller plus loin et comprendre les impacts des projets liés au sport](#)



VERBATIM :

« les freins à l'activité physique et sportive sont souvent les mêmes que ceux pour lesquels les femmes ne vont pas travailler » : "j'ai peur d'aller dans un endroit que je ne connais pas", "je ne veux pas lâcher mes enfants", "je n'ai pas de voiture", je suis mal dans ma tête donc je ne suis pas capable d'aller à un entretien »

Directrice du CIDFF Cantal.

Pour aller plus loin avec une pratique inspirante :

- Transformez l'essai vers l'emploi de Rugby No Limit dans le cadre d'un accompagnement rémunéré afin de redonner confiance aux jeunes.

[Voir annexe 5.2.](#)

- Levez le blocage de la charge mentale des femmes qui veulent s'impliquer dans le travail ou une formation en associant leur famille par le CIDFF de Nancy (54).

[Voir annexe 5.3.](#)

REFLEXE 1 : Selon le moment du parcours, adaptez vos orientations

Pourquoi ce réflexe ?

- Parce que certaines personnes ont perdu confiance en elles et que les urgences dans leurs parcours les amènent à prioriser la recherche de travail et de logement au détriment de leur bien-être.
- Parce que les actions de renforcement de la confiance en soi accélèrent les parcours.
- Parce que la restauration du pouvoir d'agir des personnes reste un des principes clés de l'accompagnement.

Pour qui ?

Tous.

Quels dispositifs et outils ?

Niveau de français minimum A2

Une méthode pour mieux se préparer aux entretiens !

- Qu'est-ce que c'est ? Un accompagnement en 4 étapes pour remotiver les candidats et développer leur confiance en eux (1. Accueil, 2. Coaching en image, 3. Coaching RH et 4. Session de photos). Deux bénévoles en image aident à choisir la tenue idéale pour un entretien et les candidats repartent avec la tenue. 65% d'entre eux/elles accèdent au projet professionnel visé !
- Pour qui ? Les personnes en demande d'emploi.
- Comment je l'utilise ? Orientez vers les ateliers "coup de pouce" de l'antenne la plus proche.

[Accéder à la ressource](#)

Quelles pratiques inspirantes ?

Libérez l'expression grâce aux arts !

- Inspirée par ? L'association ETM (Mouvement d'Entraide pour le Tiers Monde et la Coopération) (93)
- Pour qui ? Les personnes primo-arrivantes et les personnes BPI.
- Tous niveaux
- Comment ça marche ? Proposez dans les ateliers sociolinguistiques la découverte des arts plastiques, de la musique et/ou de la peinture pour permettre aux apprenants de s'exprimer plus facilement, sans avoir recours à la parole ou à l'écriture, et de développer ainsi une meilleure confiance en eux.

- Inspirée par ? L'association Sept arts et plus (75 et 91)
- Pour qui ? Les personnes primo-arrivantes et les personnes BPI.
- Tous niveaux
- Comment ça marche ? Proposez des ateliers de théâtre où chacun peut jouer dans sa langue, l'important étant de se mettre en scène et de commencer à utiliser le français.

- Inspirée par ? L'association Sept arts et plus (75 et 91).
- Niveau A2
- Pour qui ? Les personnes primo-arrivantes et les personnes BPI.
- Comment ça marche ? Associez-vous à des partenaires qui développe l'empathie et l'intégration des codes culturels par le rire, la liberté de rire et de rire de tout (des personnes réfugiées elles-mêmes, des institutions, du handicap...). Après le tournage d'une vingtaine de saynètes ([Pas en préfecture](#)), jouées par des personnes réfugiées et mettant en scène leurs difficultés administratives, l'association vient de finir le tournage d'une saison 2 où les personnes réfugiées (dont deux personnes malentendantes) jouent tour à tour le public et les agents de préfecture.

- De quoi j'ai besoin pour les mettre en œuvre ? D'un partenaire/prestataire professionnel du théâtre ou d'une profession artistique (dessinateur, peintre, musicien...). Valorisez les compétences éventuellement mobilisables en interne (exemple d'une formatrice musicienne ou d'un CIP peintre).

CONSEIL :

Mobilisez l'art-thérapie qui est particulièrement adaptée aux personnes analphabètes et/ou ayant souffert de traumatismes. Cette action pourra être éventuellement soutenue financièrement par le ministère de la Culture.

Quelles pratiques inspirantes ?

Renforcez la confiance en soi des femmes grâce aux Salons de beauté solidaire

- Inspirée par qui ? L'association Viltais (23, 45, 89, 41 et 71).
- Pour qui ? Les personnes, et plus particulièrement les femmes, primo-arrivantes et BPI.
- Comment ça marche ? Proposez aux femmes que vous accompagnez de prendre soin d'elles dans un salon de beauté solidaire (exemple de l'institut [Joséphine](#)) afin de travailler leur confiance et estime de soi comme levier d'insertion professionnelle. Faites intervenir une socio-esthéticienne et une coiffeuse dans vos ateliers sociolinguistiques pour proposer des séances de coiffure ou esthétique et animer des ateliers collectifs créatifs ou thématiques (exemple : beauté des mains, apparences et discrimination, fabrication de cosmétique maison...). Proposez l'accès à un dressing de vêtements de marque à prix préférentiels.
- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? D'un partenaire/prestataire professionnel en soins et conseils de beauté de type salon solidaire ou socio-esthéticiennes ou coiffeuses.

[Accéder à la ressource](#)

